

SACREMENT DES MALADES DIMANCHE 11 FEVRIER 2024

Celles et ceux qui le souhaitent pourront recevoir le sacrement des malades au cours de l'eucharistie du **dimanche 11 février 2024 à 10h00 à Sillingy**.

Ceux qui ne pourraient se déplacer pourront le recevoir à leur domicile, après un contact préalable de la famille avec un des bénévoles de la pastorale du domicile de la paroisse.

Dans tous les cas, il vous suffit de remplir et de signer l'inscription ci-dessous et soit la remettre le plus tôt possible à une personne de la paroisse, soit l'envoyer par courrier postal (adresse en bas de page) ou courrier électronique ste-famille@diocese-annecy.fr au siège de la paroisse à Sillingy

avant le lundi 5 février 2024

Nom Prénom

Adresse postale:

.....

Tel :

Désire recevoir le sacrement de l'onction des malades au cours de la messe du dimanche 11 février 2024 à 10 h 00 à Sillingy.

Souhaite qu'on vienne me chercher à mon domicile pour me conduire à l'église et me raccompagner après la célébration :

OUI

NON

Signature :